Compte rendu intersyndical SNCS/SNESUP/SNTRS

Conseil Scientifique de l'INC

Installation du conseil le 30/11/2010 :

1/ Accueil des membres du CSI par la Directrice de l'INC

Cette première réunion plénière commence par un tour de table de présentation de chacun des membres du conseil.

Ensuite, Madame Gilberte Chambaud présente la position de l'Institut de Chimie à l'intérieur de l'organisation du CNRS. Les chiffres clés sont rappelés et concernent principalement les budgets du CNRS et celui de l'Institut, la répartition des unités, le personnel du CNRS et des autres EPST appartenant à ces unités, ainsi que les grands axes de la politique scientifique. On note près de 200 structures opérationnelles de recherche (SOR) dont 10 UPR, 128 UMR, 3 URA, 27 FR, 14 GDR.

Pour l'INC, le budget a baissé d'environ 10% entre 2010 et 2011, il s'établit à environ 26 M€ hors salaires des permanents. Il est néanmoins caractérisé par le maintien de l'emploi et de des engagements vis-à-vis des grands instruments.

Sont ensuite évoquées les interactions avec les autres instituts sur trois modes : projets (PIR, PEPS), réseaux (GDR), et structurel avec les UMR multidisciplinaires ; mais aussi les autres organismes (CEA, INCERM, INRA) et les collaborations industrielles (LIA, réseaux). A ce stade sont également évoqués les 5 alliances : AVIESAN, ANCRE, ALLENVI, ALLISTENE, ATHENA dont 3 axes dans lesquels l'INC est engagé.

Cet exposé, entrecoupé par de nombreux échanges avec le conseil, s'est achevé par la présentation du Secrétariat général du Comité National, des instances du CoNRS par la Secrétaire générale du Comité National, rôle et mode de fonctionnement du CSI (Mme Nicole Le Gal).

2/ Mise en place du bureau

Gilles OHANESSIAN (SNCS), candidat unique, est élu au premier tour Président du Conseil scientifique de l'Institut de chimie.

Sont élus au bureau : Mohamed BARJ (SNESUP) et Jean-Louis VIOVY (SGEN).

Sont nommés au bureau par la Directrice d'Institut : Yannick CHAMPION et Antoine BACEIREDO.

Jean-Louis VIOVY est élu secrétaire scientifique.

Le bureau a souhaité avoir un invité permanent parmi les trois élus ITA.

3/ Discussion avec la Directrice sur les missions du CSI

Les membres du CS demandent à la Directrice d'expliciter les missions du nouveau CSI :

-préparer des recommandations vers le CS pour des actions de coordination interdisciplinaires, importance de continuer les projets d'interdisciplinarité ; lister des thématiques d'intérêt

-faire le lien avec les présidents de sections du CoNRS (11 à 16)

-se préparer à analyser a posteriori les investissements d'avenir « Labex » : pourquoi la chimie moléculaire (hors matériaux) s'est très peu présentée ?

-prospectives : réfléchir à une pédagogie pour un meilleur affichage de la chimie

4/ Echanges avec le président sortant du CSD, Jean-Claude Beloeil

Outre les missions de consultation et de validation statutaires, le CSI reste un lieu d'échange direct entre la direction de l'Institut et la recherche dans les laboratoires. Il peut et doit échanger avec toute la hiérarchie du CNRS. En associant les présidents de sections aux diverses réflexions, le CSI pourrait être un lieu de coordination.

Au vu des missions statutaires limitées d'un CSI, le président sortant a suggéré au CSI de ne pas hésiter à s'auto-saisir de questions selon ses propres choix.

5/ Accueil par le Président du CNRS, M. Alain Fuchs

Le Président A. Fuchs, présente les points clés de sa politique scientifique en mettant l'accent sur l'interdisciplinarité et la politique de recrutement au CNRS. Il souligne l'importance dans le budget 2011 du maintien des emplois, ainsi que des engagements concernant les TGI.

Suite à une large discussion et aux interrogations des membres du conseil, M. Fuchs propose d'inviter Pierre Gohar, directeur de l'innovation et des relations avec les entreprises du CNRS, à une prochaine réunion du CSI.

Parmi les actions que le CSI pourrait mener :

a/ Réfléchir au développement de l'interdisciplinarité en adéquation avec la réalité du terrain.

b/ Mettre en place une réflexion sur le rôle des UMR dans le contexte de la LRU, du programme « investissements d'avenir » et des pôles d'excellence, ce qui pourrait constituer un risque de déstabilisation du redécoupage structurel actuel des laboratoires.

Les échanges avec M. Fuchs ont pointé du doigt l'appauvrissement continuel du financement récurrent dans les laboratoires pouvant nuire à une politique de recherche sur le long terme.

6/ Discussion

Une discussion interne aux membres du CSI suit ces différents échanges. La mise en place d'une enquête est décidée concernant le rôle et le fonctionnement des unités de recherche en chimie, dans le contexte actuel et en retour du grand nombre de fusions d'unités de chimie dans la décennie passée. L'enquête sera réalisée sous forme d'un questionnaire diffusé par les membres du CSI vers les labos de l'INC.